

Trois plans annexés.

ACTE DE BASE COMPLEMENTAIRE.

n° 1313 acte du 6 novembre 1969

rb

L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE NEUF.

LE SIX NOVEMBRE.

Devant le notaire Francis Omer HUYLEBROUCK de résidence à Bruxelles.

A Bruxelles.

ONT COMPARU :

A)- La société anonyme "Jambien" ayant son siège à Wolvenbeek Saint Jean, chaussée de Ninove. 1.002.

Registre du commerce de Bruxelles n° 338.653.

Constituée par acte du notaire Huylebrouck soussigné du vingt quatre mars mil neuf cent soixante sept (annexes au Moniteur belge du quinze avril suivant, n° 662 - 2).

Ici représentée par deux administrateurs délégués conformément à l'article 17 des statuts:

1)- Monsieur Jacques Plumier, demeurant à Dilbeek, rue Jean Baptiste Brusselmans, 6.

2)- Monsieur Armand Ghyssens, demeurant à Wolvenbeek Saint Jean, boulevard "ettewie, 71.

Només à cette fonction in fine de l'acte constitutif.

B)- La société anonyme "Immobilière Fédérale de la Construction" en abrégé "I.F.C." ayant son siège à Bruxelles, rue de l'Etuve, 12.

Registre du commerce de Bruxelles n° 209.269.

Constituée par acte du notaire Edmond Ingevald à Ixelles le vingt neuf décembre mil neuf cent quarante sept (annexes au Moniteur belge du vingt deux janvier suivant n° 3254) et dont la durée a été prorogée par acte du notaire Huylebrouck soussigné du vingt deux mars mil neuf cent soixante sept (annexes au Moniteur belge du quinze avril suivant n° 660 - 6).

Ici représentée par :

1)- Monsieur Léopold Maricot, administrateur délégué demeurant à Schaerbeek boulevard Reyers, 61.



N 526012

Remer feuille

Agissant en qualité d'administrateur-délégué et ayant les ~~2~~ pouvoirs en vertu de l'article 11 des statuts.-

Réélu à cette fonction par décision de l'assemblée générale ordinaire du huit octobre mil neuf cent soixante neuf, qui sera publié incessamment. -----

Lesquels, préalablement à l'acte de base complémentaire, objet des présentes ont d'abord exposé ce qui suit: -----

1)- Par acte du notaire Huybrouck soussigné du premier avril mil neuf cent soixante neuf transcrit au bureau des hypothèques à Bruxelles le vingt deux mai suivant volume 4003 numéro 5, les sociétés comparantes ont fait dresser l'acte de base avec règlement général de copropriété d'un immeuble à appartements multiples en construction sur un terrain sis à Woluweek Saint Jean à front du boulevard Machtens, à l'angle de la rue de la Mélépée et de la Alfred Dubois, dans l'ensemble urbanistique "Les Sites de la Loire", -----

2)- Cet acte porte que le neuvième étage comprend out deux cent septante trois/ cinq mille sept cent trente-six dans les parties communes dont le terrain, des parties privatives dont le nombre, la superficie, la situation et dénomination seront fixés lors de la construction du neuvième étage. -----

Cet exposé fait les sociétés comparantes déclarent déclarer compléter l'acte de base comme suit en ce qui concerne la spécification des biens privatifs du neuvième étage. -----

A cet effet ils ont déposé pour demeurer annexés aux présentes trois plans dressés par l'architecte Van Den Hout 47 boulevard Machtens à Bruxelles 8. -----

10

N 526011

Seux

☆



N 526011

Il résulte de ces plans que le neuvième étage comprend les parties privatives suivantes: -----

1)- L'appartement dénommé A/9, situé à gauche de l'entrée "Montsoreau" et comprenant: -----

En propriété privative et exclusive: -----

Un hall d'entrée, une cuisine, un living donnant sur une terrasse, un water-closet, un sas avec générateur au gaz et vide-poubelles, une chambre donnant sur une terrasse, une salle de bains. -----

En copropriété et indivision forcée: -----

Vingt sept/cinq mille sept cent trente sixièmes dans les parties communes dont le terrain. -----

2)- L'appartement dénommé B/9, situé à droite de l'entrée "Montsoreau" et comprenant: -----

En propriété privative et exclusive: -----

Un hall d'entrée, une cuisine, un living donnant sur une terrasse, un water-closet, un sas avec générateur au gaz et vide-poubelles, un dégagement, une salle de bains, une chambre et une deuxième chambre, toutes deux donnant sur une terrasse. -----

En copropriété et indivision forcée: -----

Cinquante deux / cinq mille sept cent trente sixièmes dans les parties communes dont le terrain. -----

3)- L'appartement dénommé D/9, situé à droite de l'entrée "Chinon" et comprenant: -----

En propriété privative et exclusive: -----

Un hall d'entrée, une cuisine, un living donnant sur une terrasse, un water-closet, un sas avec générateur au gaz et vide-poubelles, une chambre donnant sur une terrasse, une salle de bains. -----

En copropriété et indivision forcée: -----

Trente /cinq mille sept cent trent sixièmes dans les parties communes dont le terrain. -----

Scuzin Revellat
[Handwritten signatures and initials]

4)- L'appartement dénommé E/9 situé à gauche de l'entrée "Montbazou" et l'appartement dénommé F/9 situé à droite de l'entrée "Montbazou" ; réalisés en un seul appartement dénommé E.F/9 situé à gauche et à droite de l'entrée "Montbazou" et comprenant: -----

En propriété privative et exclusive: -----

Une cuisine, un grand living donnant sur une terrasse un dégagement avec local pour générateur au gaz et vide-poubelles, la chambre numéro 1 donnant sur une terrasse, une salle de bains, un water-closet; un hall de nuit, la chambre numéro 2 et la chambre numéro 3 donnant toutes deux sur une terrasse, une salle de bains, un water-closet, un vestiaire avec générateur au gaz et vide-poubelle. -----

En copropriété et indivision forcées: -----

Quatre vingt un / cinq mille sept cent trente sixièmes dans les parties communes dont le terrain. -----

5)- L'appartement dénommé I/9 situé à gauche de l'entrée "Chenonceaux" et l'appartement dénommé J/9 situé à droite de l'entrée "Chenonceaux"; réalisés en un seul appartement dénommé I-J/9 situé à gauche et à droite de l'entrée "Chenonceaux" et comprenant: -----

En propriété privative et exclusive: -----

Un hall d'entrée, un vestiaire avec générateur au gaz et vide-poubelles, un water-closet, une cuisine, un grand living(donnant sur une terrasse) avec bar, dégagement, une salle de bains, la chambre numéro 1 et la chambre numéro 2 toutes deux donnant sur une terrasse; un dégagement avec générateur au gaz et vide-poubelles, la chambre numéro 3 donnant sur une terrasse, une salle de bains avec water-closet. -----

En copropriété et indivision forcée:

Quatre vingt trois / cinq mille sept cent trente sixièmes dans les parties communes dont le terrain.

ELECTION DE DOMICILE.

Pour l'exécution des présentes les parties font élection de domicile en leur siège social respectif susindiqué.
DONT ACTE.

Qu'après lecture donnée, les comparants ont signé avec
Nous, Notaire.

[Handwritten signatures and scribbles]

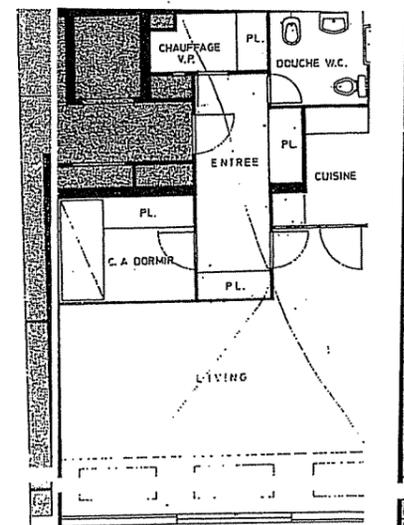
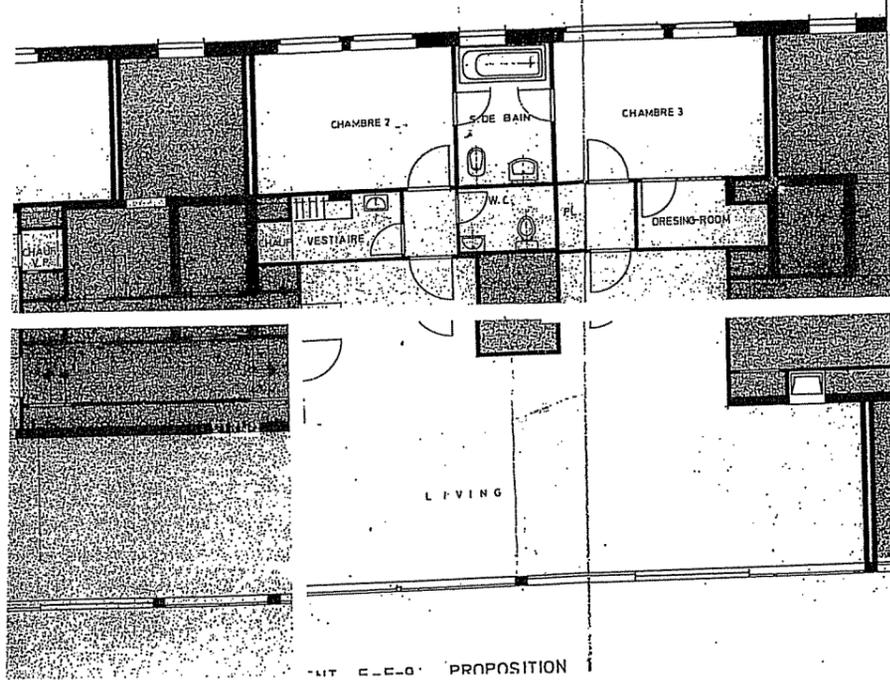
Enregistré *trois* rôles *un* renvois
au 2^{me} bureau de l'Enregistrement
d'Anderlecht le 14 NOV. 1969

volume *163* folio *13* case *15*
Reçu *cent cinquante francs*

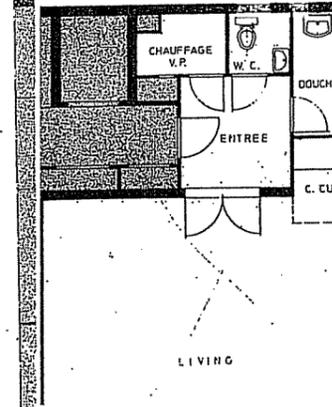
(F 150)

Le Receveur
F. Reelant

[Large handwritten signature]



PROPOSITION 1 F-0



Enregistré au rôle des 1947 renvoi
 au 2^{ème} bureau de l'Enregistrement
 d'Anderslecht le 14 NOV 1968
 volume 17 folio 42 case 7
 Reçu cent cinquante francs
 (F 450) Le Receveur
 F. Roelans

[Handwritten signature]

Constructeur : S. A. IMMOL

1313/69

ENTREPRENEUR

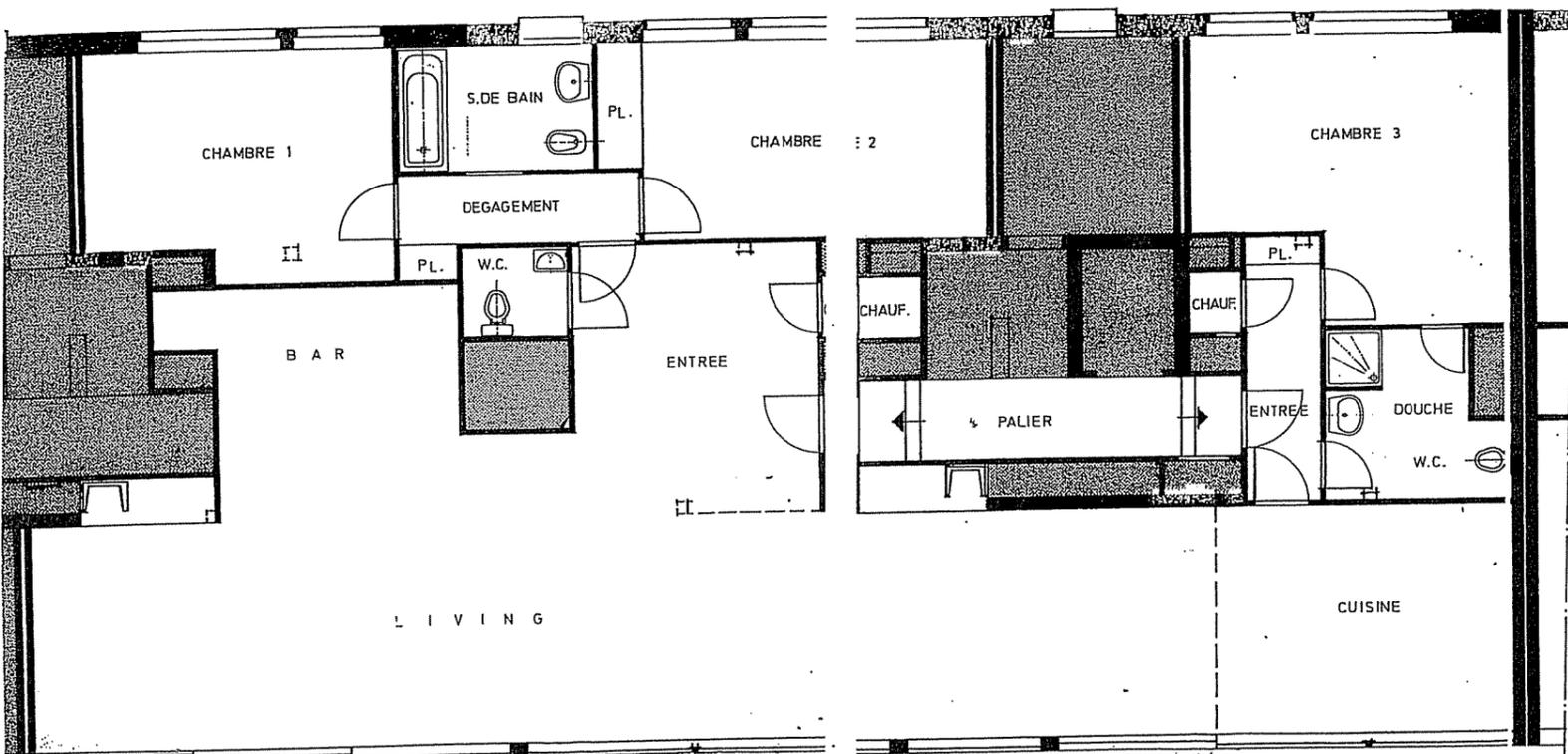
S. A. ENTREPRISES L. VAN I

Architecte : J.P. VAN DER ENDE
 47, Rue E. Marnix, BRUXELLES 1 - Tel. 02 21 11 11
 Niveau Vente : S.P.A. DREC
 Bo. 2, Mulsheim - BRUXELLES 1 - Tel. 02 21 36 05

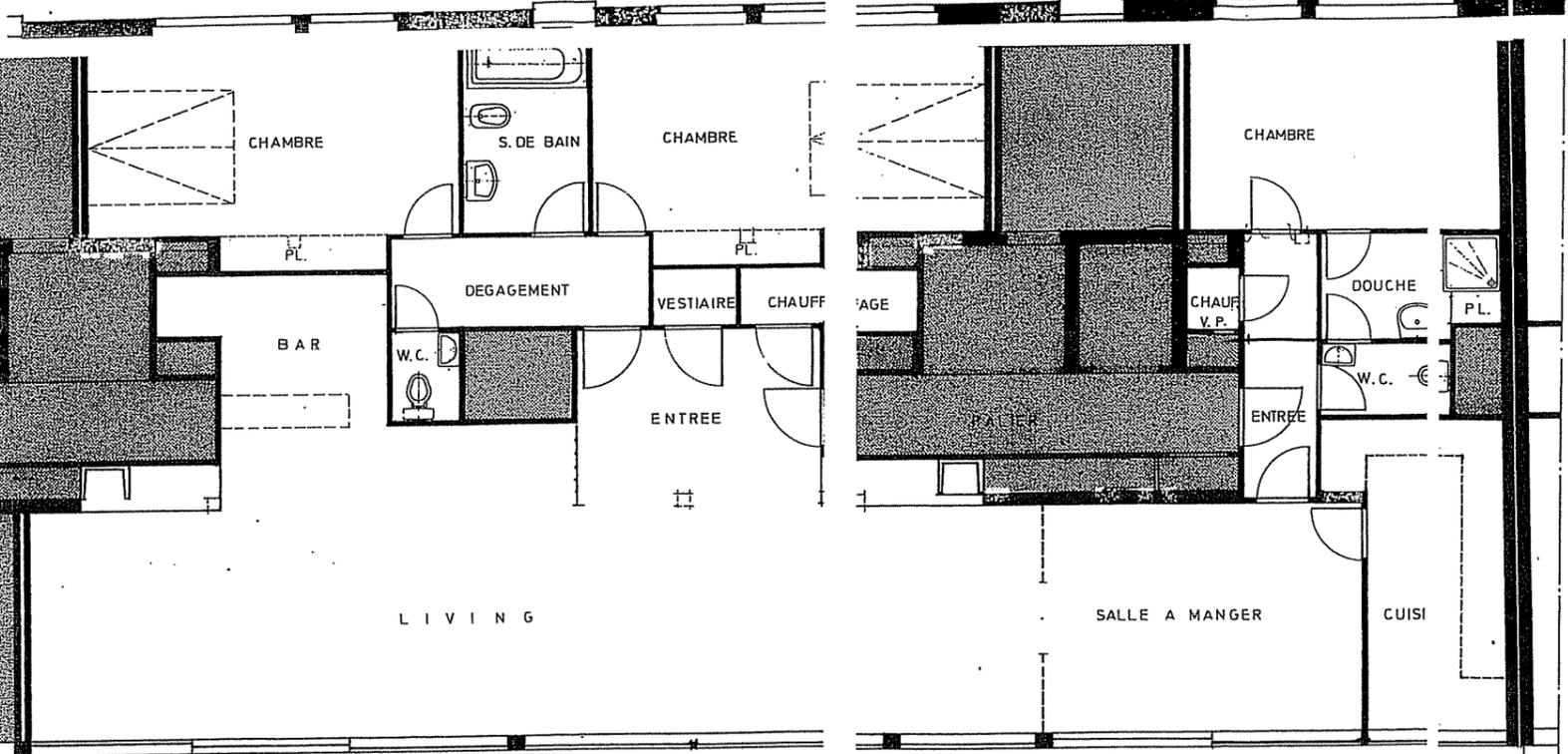
CHANTIER : Bld. 1, Mulsheim, rue de Malgouy et A. Dubois

RESIDENCE LES SITES DE LA 1

DESINÉ PAR	APProuvé PAR	DOSSIER N°	PL. N°
<i>[Signature]</i>	J. VAN DER ENDE	321	
23-10-1969	27-10-1969	EX-MEURE 2 em = 1 em	



PROPOSITION 1



PROPOSITION 2

Enregistré *un* rôles *san* renvois
 au 2^{me} bureau de l'Enregistrement
 d'Anderlecht le 14 NOV. 1969
 volume 17 folio 41 case 7
 Reçu *cent cinquante francs*
 (F 150) Le Receveur
 E. Roelant

E. Roelant

313/69
 Constructeur : S. A. IMMOLEN
 1002, CHAUSSEE DE NINOVE — BRUXELLES 8 — TEL. 02/22.90.00

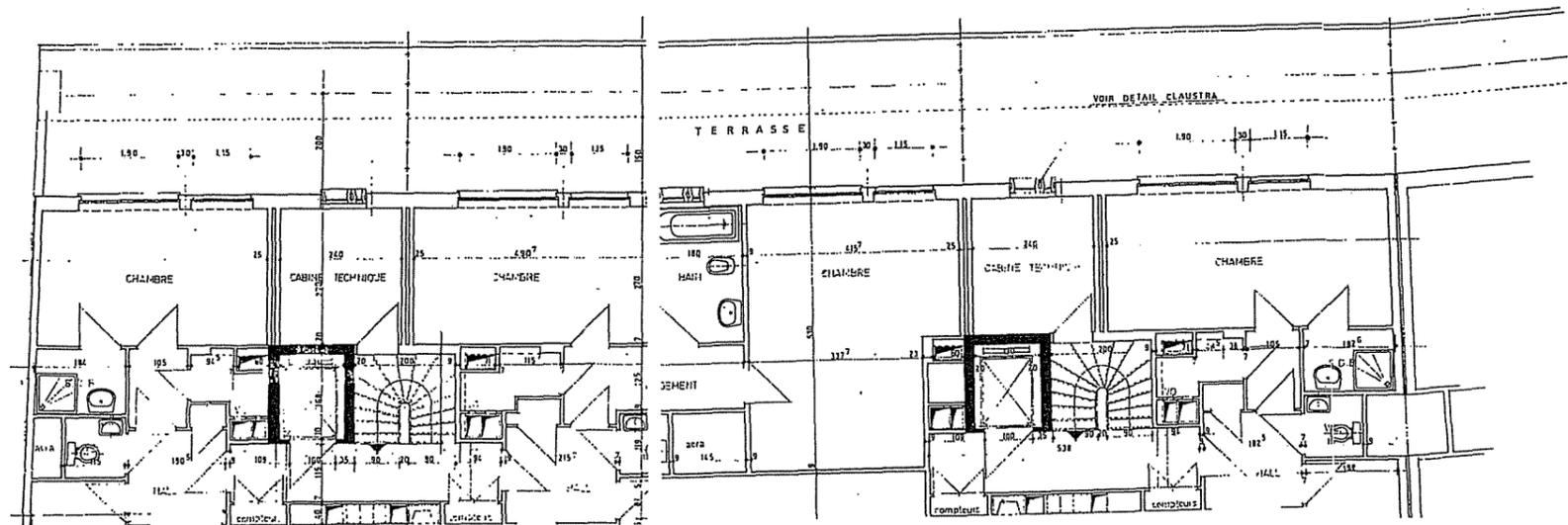
ENTREPRENEUR
S. A. ENTREPRISES L. VAN NEC
 Siège : 1002, Chaussée de Ninove, BRUXELLES 8
 Tél. : 02/22.90.00
 Architecte : J.P. VAN DEN HOUTE
 47, Bd. E. Machtens, BRUXELLES 8 — Tél. 02/26.11.20
 Bureau Vente : S.P.R.L. BREC
 Bd. E. Machtens — BRUXELLES 8 — Tél. 02/28.56.08
 CHANTIER : Bd. E. Machtens, rues de la Métopée et A. Dubois

RESIDENCE LES SITES DE LA LOIR

DESSINE PAR <i>V. Smeets</i>	APPROUVE PAR <i>[Signature]</i> A. SHYSSENS Ingénieur Civil A.I.B.R.	DOSSIER N° 321	PLAN N° 316
LE 31.09.1969	LE 31.11.1969	ECHELLE : 2 cm = 1m	

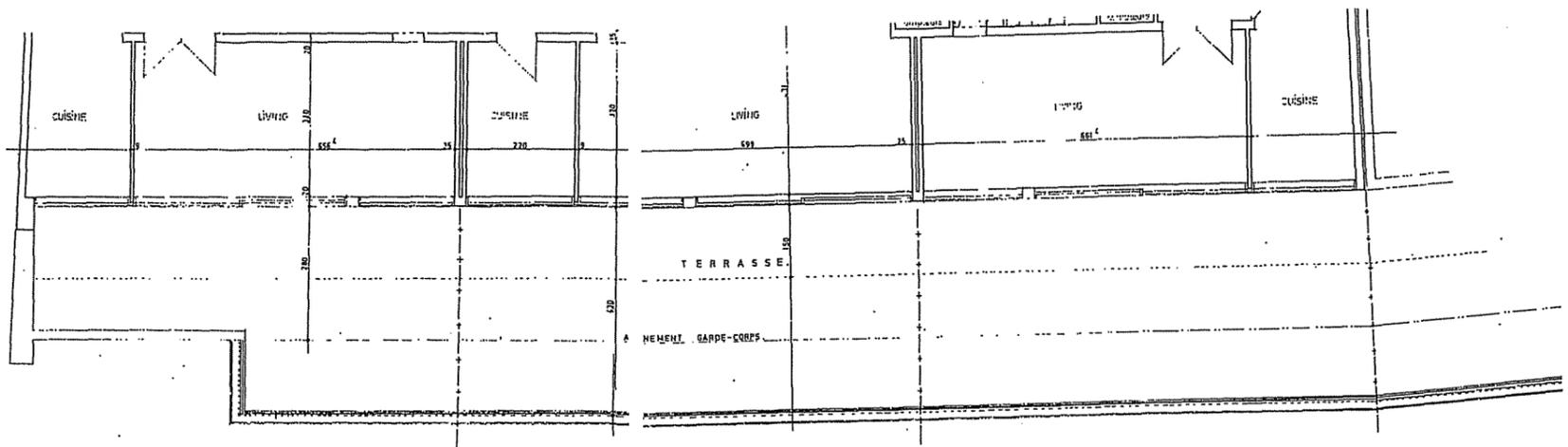
APPARTEMENT I-J-9

MODIFICATIONS



Enregistré 401 roles sans renvois
 au 2^{ème} bureau de l'Enregistrement
 d'Anderlecht le 14 NOV. 1969
 volume 17 folio 41 case 7
 Reçu cent cinquante francs
 Le Receveur
 F. Roelandt

[Handwritten signature]



Bureau Chantier : 31, rue A. Dubois, BRUXELLES 8 — Tél. 02/23.31.37

Architecte : J.F. VAN DEN HOUTE
 47, Bd. E. Machiens, BRUXELLES 8 — Tél. 02/26/1120

Bureau Vente : S.P.R.L. BREC
 89, Bd. L. Meitwile — BRUXELLES 8 — Tél. 02/26.80.11
 Bureau Chantier : Bd. E. Machiens — BRUXELLES 8 — Tél. 02/28.56.99

CHANTIER : Bd. E. Machiens, rues de la Malopée et A. Dubois

RESIDENCE LES SITES DE LA LOIRE

DESSINÉ PAR	APPROUVÉ PAR	DOSSIER N°	PLAN N°
	A. GHYSSENS Ingénieur Civil A.I.B.R.	321	268

LE LE ÉCHELLE : 2 cm = 1 m

A.B.C.D
 ETAGE TECHNIQUE.

MODIFICATIONS